

## Face au recul de la population, le canton déploie ses réformes

**Le Canton de Neuchâtel a perdu 392 habitant-e-s en 2019, avec 176'328 personnes résidentes en fin d'année. Ce constat est inacceptable pour le Conseil d'État, car le canton a au contraire besoin de gagner en forces vives, capables de contribuer activement à son développement. Le gouvernement reste toutefois confiant, puisque les grandes réformes décidées en 2019 vont déployer leurs premiers effets bénéfiques dès 2020 et contribuer ainsi à inverser la tendance.**

Le Canton de Neuchâtel a enregistré une baisse de sa population en 2019, pour la troisième année consécutive, avec toutefois les premiers signes d'une amélioration. Ainsi, la baisse enregistrée au niveau cantonal est trois fois moins importante que celle subie un an plus tôt et certaines régions ont d'ores et déjà retrouvé une légère croissance.

Si le Conseil d'État aurait évidemment souhaité que l'ensemble du territoire retrouve l'équilibre déjà en 2019, il reste confiant pour l'avenir. Pour le conseiller d'État Jean-Nat Karakash « des décisions politiques majeures ont été prises durant l'année écoulée, qui produisent déjà des effets bénéfiques et qui vont doper l'attractivité du canton pour les décennies à venir ».

Ainsi, la baisse des impôts entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020 profite à l'ensemble de la population et se poursuivra avec une seconde étape l'an prochain. Elle permet de repositionner Neuchâtel en regard des cantons voisins.

Les grands projets fédéraux d'infrastructures votés l'an dernier vont débuter dans les deux ans, avec le contournement autoroutier du Locle. Suivront dans la foulée les contournements de La Chaux-de-Fonds et la fameuse ligne ferroviaire directe entre Neuchâtel et la Métropole horlogère. Au total, des investissements de plus de 2 milliards de francs, qui vont générer d'importantes retombées directes et permettre de mieux relier l'ensemble du canton aux grands réseaux qui structurent le pays.

Quant au nouveau plan d'aménagement du territoire désormais entré en force, il se décline sur le terrain au plan local. Il permet de valoriser le potentiel de développement de notre région, tout en préservant la qualité de nos espaces naturels, qui participent également à l'attractivité du canton.

Enfin, les mesures issues du programme d'impulsion cantonal se déploient et contribuent à dynamiser le canton, aussi bien au niveau résidentiel qu'économique. Président du Conseil d'État, Alain Ribaux confirme : « Nous voulons retrouver une dynamique démographique positive et durable. Nous devons fédérer toutes les forces du canton et continuer le travail, avec confiance et détermination. »

### **Les chiffres-clés du recensement 2019**

À fin décembre 2019, la population résidante du Canton de Neuchâtel affiche une diminution de 392 personnes, passant de 176'720 habitant-e-s à fin 2018 à 176'328 une année plus tard, soit une baisse de 0,2%. Le nombre de ressortissant-e-s suisses a baissé de 227 personnes, celui des étranger-ère-s de 165 personnes.

Concernant plus particulièrement l'évolution de la population étrangère, il est intéressant de constater que le nombre de titulaires de permis C (- 205) et celui des requérants d'asile (-128) a diminué tandis que le nombre de titulaires de permis B (+160) a augmenté. En termes de nationalité, la baisse du nombre de personnes ressortissantes portugaises (-245) et italiennes (-124) continue de contraster avec la hausse du nombre de Français-e-s (+191), qui s'accélère.

Contrairement à 2018, la majorité des communes, soit 19 sur 31, voient leur population progresser, même si les gains sont, à quelques exceptions près, globalement modestes. Consolidés au niveau des quatre régions cantonales, ces chiffres montrent le Littoral (+200 / +0,2%), le Val-de-Ruz (+17 / +0,1%) et le Val-de-Travers (-17 / -0,1%) très légèrement en progression ou proches de l'équilibre. La région des Montagnes neuchâteloises enregistre un recul de sa population (- 592 / - 1,1%), tout en freinant nettement sa perte par rapport à 2018. En termes relatifs, la baisse la plus marquée est constatée aux Verrières (-3,6%), tandis que Brot-Plamboz (+5,2%) affiche la plus forte croissance.

**Retrouvez les chiffres détaillés du recensement cantonal de la population 2019 sur : [www.ne.ch/stat](http://www.ne.ch/stat)**

#### **Contacts :**

**Jean-Nat Karakash, conseiller d'État, chef du Département de l'économie et de l'action sociale, tél 032 889 68 00 (disponible dès 15h30) ;  
Gérard Geiser, chef du service de statistique, tél. 032 889 68 22.**

Neuchâtel, le 6 février 2020